

PS 270 - Violences sexuelles faites aux enfants : repérer, signaler, accompagner.

Les apports de la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants - CIIVISE - de 2023

Pré-requis : Cette formation s'adresse à tous les professionnels de l'éducation, de la santé et du médico-social.

Action de formation enregistrée à l'ANDPC.

Suivre cette formation valide l'obligation de DPC pour les psychomotriciens.

Dates :

Du jeudi 11 au vendredi 12 septembre 2025

2 jours consécutifs - 14 heures

PRÉVENTION & RÉSILIENCE

En France, chaque année, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles. Depuis 2021 la CIIVISE a plusieurs missions. Elle recueille la parole de toutes les personnes, des femmes et des hommes, qui ont été victimes de violences sexuelles dans leur enfance. Les résultats de ses travaux sont des préconisations pour les orientations de politique publique pour renforcer la protection des enfants. Enfin, et surtout pour les cliniciens et cliniciennes, elle construit des formations à destination de tous les professionnels éducatifs, de santé, paramédicaux car tous et toutes rencontrent des enfants victimes, souvent sans être compétents pour les repérer et les accompagner.

MÉTHODES MOBILISÉES & CONTENU

Référente handicap :

Les personnes en situation d'handicap seront accompagnées par Séverine BEKIER
sbekier@isrp.fr

Modalités et délai d'accès :

se reporter au catalogue des formations

Contacts :

01 58 17 18 63
01 58 17 18 58
formationcontinue@isrp.fr
www.dpc.isrp.fr

Étape cognitive pour acquisition et perfectionnement des connaissances théoriques par exposés interactifs :

- Victimologie
- L'impact traumatique des violences psychologiques, physiques, et/ou sexuelles et ses conséquences sur les enfants.
- Les contextes qui confrontent à un risque mortel ou de grave blessure.
- Les violences sexuelles sont des équivalents de meurtre psychique.
- L'état de stress aigu et post-traumatique.
- Les atteintes sensori-motrices, émotionnelles et de pensée.
- Les dissociations neurophysiologiques et identitaires.

- Les mémoires traumatiques.
- Les signes à repérer dans le développement psychomoteur.
- Les conséquences sur le long terme telles que les symptômes autoagressifs sacrificiels et hétéroagressifs.
- Les spécificités du fonctionnement d'un système pervers, manipulateur, maltraitant sur les mineurs via les interdits, les contraintes, les endoctrinements, les menaces, les chantages, les mensonges et les dissimulations.
- Stratégies d'interventions professionnelles de protection des enfants victimes en prenant conscience des effets « miroirs », en nommant ce qui est observé.
- Stratégies de communication pour les professionnels dans l'articulation entre le soin, le social et la justice.
- Prise en charge psychomotrice des enfants victimes de violences sexuelles.
- Focus sur la prise en charge psychomotrice des enfants victimes de violences sexuelles en situation de handicap, notamment pour ceux avec des Troubles du NeuroDéveloppement - TND - et/ou non verbaux.



Coordination :

Sophie DONADEY-DUPAS,
psychomotricienne DE

Intervenants :

Isabelle DEVANNE,
psychomotricien DE

Jean CHAMBRY,
MD, pédopsychiatre

Bibliographie internationale récente

Dont notamment : <https://www.ciivise.fr/>

OBJECTIFS – COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Contribuer au repérage et diagnostic d'un Syndrome de Stress Post-Traumatique.
- Accompagner en psychomotricité les enfants victimes.
- Participer activement à l'accompagnement des patients dans leurs parcours de résilience, en tant que professionnel ressource.
- Identifier les violences sexuelles sur mineurs et leurs impacts sur la santé et le développement de l'enfant victime ; observer, repérer, hypothétiser, investiguer, partager.
- Hypothétiser et percevoir les comportements problématiques des enfants comme des symptômes à traduire dans leur contexte d'émergence et à la lumière des maltraitances subies.
- Évaluer les impacts des violences sur les enfants, notamment dans le cadre des informations préoccupantes.
- Repérer et clarifier les champs de l'observation, de l'hypothétisation, de l'évaluation et de la transmission.
- Prendre en charge les conséquences des violences psychologiques, physiques et/ ou sexuelles, notamment en psychomotricité.
- Identifier les moyens et leviers de changement dans le contexte de vie de l'enfant victime de violences intrafamiliales.
- Se positionner en tant que professionnel en articulation avec les champs soin du social et de la justice.
- Offrir un cadre de sécurité et de convalescence émotionnelle, relationnelle et physique.

Plus de détails concernant les objectifs, les méthodes pédagogiques et leur progression, seront transmis dans le planning détaillé.

TARIFS

Prise en charge employeur ou FIFPL : **572€**

Prise en charge personnelle : **480€**

Tuteur d'alternance ou maître de stage d'un étudiant ISRP pendant l'année universitaire en cours & Prise en charge employeur ou FIFPL : **286€**

Tuteur d'alternance ou maître de stage d'un étudiant ISRP pendant l'année universitaire en cours & Prise en charge personnelle : **172€**

Ancien étudiant ISRP (tarif applicable uniquement dans le cas d'une prise en charge personnelle) : **372 €**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'auto-évaluation des connaissances et des compétences acquises se fait par comparaison des réponses à deux questionnaires remplis au début et à la fin de la formation.

NOTE DE CADRAGE - ORIENTATION DE DPC

Orientation n°6 : Repérage et conduite à tenir face aux violences ou suspicions de violence faites aux enfants.

Conséquences
développementales

Protection des enfants

Enfant victime

Convalescence émotionnelle